Esprit ouvert, esprit sain

Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Favorisons la santé

Nous sommes résolus à créer une province où chacun jouit d'une bonne santé mentale et d'un bien-être toute la vie durant, et où toutes les personnes qui sont aux prises avec une maladie mentale ou une dépendance peuvent se rétablir et contribuer à des collectivités accueillantes et bienveillantes.

Or, on estime qu'en Ontario, une personne sur cinq éprouvera un problème de santé mentale à un moment de sa vie et une personne sur 40 sera touchée par une grave maladie mentale.

En 2011, l'Ontario a lancé Esprit ouvert, esprit sain : Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances, une stratégie décennale visant à fournir des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances aux Ontariennes et aux Ontariens de façon intégrée, coordonnée et efficace.

Les trois premières années de la Stratégie prévoyaient un investissement de 93 millions de dollars axé sur l'enfance et la jeunesse. Ainsi, un groupe additionnel de plus de 50 000 enfants et jeunes bénéficient maintenant d'un accès plus rapide et plus facile à des soutiens adéquats en santé mentale grâce à l'intégration d'un effectif supplémentaire de plus de 770 travailleurs en santé mentale dans les écoles, les collectivités et les tribunaux.

C'est dans le cadre de cette stratégie que le plan Pour l'avancement de la santé mentale a été lancé en 2012. Ce plan créera une expérience simplifiée et améliorée pour les enfants et les jeunes ayant des problèmes de santé mentale et pour leurs familles, de sorte que, peu importe l'endroit où ils vivent en Ontario, ils sauront :

- quels services de santé mentale sont offerts dans leurs collectivités;
- comment accéder aux services de santé mentale et aux soutiens qui répondent à leurs besoins.

L'Ontario met actuellement en œuvre la première phase de la stratégie, qui sera élargie pour faciliter la transition entre les services aux jeunes et les services aux adultes, et pour investir dans des services et des soins améliorés pour les Ontariens de tout âge souffrant de maladies mentales et de dépendances. Grâce à de nouveaux investissements de plus de 65 millions de dollars en 2014–2015, qui atteindront quelque 83 millions de dollars annuellement d'ici 2016–2017, la stratégie élargie aidera à faire en sorte que les Ontariens et Ontariennes ainsi que leurs familles aient un meilleur accès à des services et des soutiens de qualité pour leur bien-être mental. Elle permettra de tirer un meilleur rendement de ces investissements en établissant un lien direct entre le financement et les soins de qualité dont nous avons besoin.

Novembre 2014

FAVORISONS LA SANTÉ

Ontario

Misons sur nos réussites partagées

pour mettre tous les Ontariens en contact avec l'aide nécessaire

La prochaine phase de la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances mettra à profit l'expérience des trois premières années pour réaliser la vision d'Esprit ouvert, esprit sain au moyen de cinq piliers stratégiques d'action.

1. Promouvoir la santé mentale et le bien-être :

- en élargissant les programmes qui ont fait leurs preuves pour promouvoir la santé mentale dans les écoles et le lieu de travail;
- en utilisant l'expertise en santé publique et les programmes pour la promotion de la santé mentale et la prévention de la toxicomanie.

> Les Ontariennes et Ontariens seront à même de gérer efficacement les exigences et les difficultés de la vie quotidienne.
> Les gens seront à même de savoir quand ils doivent demander de l'aide.

2. Assurer une identification et une intervention précoces :

- en utilisant des applications virtuelles pour permettre aux personnes souffrant de maladies mentales et de dépendances d'accéder aux services;
- en élargissant et en adaptant les programmes de formation et les services de mentorat et de soutien dirigés par des fournisseurs de services;
- en augmentant l'accès aux services d'autoassistance et d'intervention précoce en exploitant les programmes existants.

> Les gens seront à même d'identifier et de gérer eux-mêmes leurs symptômes.
> Les gens recevront les soins appropriés, lorsqu'ils en ont besoin.

3. Augmenter les possibilités de logement, les soutiens à l'emploi, la déjudiciarisation et les services de transition permettant de quitter le système judiciaire :

- en multipliant les possibilités de logement avec services de soutien pour les personnes souffrant de maladies mentales et de dépendances qui sont sans abri ou risquent de le devenir;
- en développant les programmes efficaces de santé mentale en milieu de travail;
- en élargissant les initiatives visant à réduire le contact avec le système judiciaire.

> Les gens auront un domicile stable.
> Les gens auront un emploi et un employeur qui comprend leur problème de santé mentale.
> Les gens auront de meilleurs services de transition entre la police et les services d'urgence hospitaliers.

4. Fournir les bons soins au bon moment et au bon endroit :

- en assurant une coordination intégrée des services dans les maillons santé et les organismes responsables relevant du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, puis en renforçant la coordination entre les projets de services axés sur la collaboration et les maillons santé;
- en comblant les lacunes dans les soins aux jeunes qui utilisent des substances nocives;
- en créant des innovations dans les soins aux patients pour les personnes qui souffrent à la fois de maladies mentales et de maladies physiques.

> Les gens sauront à qui s'adresser pour tous leurs besoins en matière de santé et de services sociaux.
> Les fournisseurs travailleront ensemble à un seul programme de soins pour leurs clients.
> Les gens verront une amélioration de leur accès aux services et de leurs interactions avec le système.

5. Financer en fonction du besoin et de la qualité :

- en assurant un nouveau modèle de financement lié au besoin de la population, à l'amélioration de la qualité et à l'intégration des services.

> Les gens peuvent s'attendre à un accès amélioré à des services de qualité fournis de manière cohérente, où qu'ils soient au moment de les recevoir.
> Les gens attendront moins longtemps pour recevoir les services dont ils ont besoin.

Stratégie ontarienne de santé mentale et de lutte contre les dépendances

pour les enfants et les jeunes 2011–2014

Plus de 50 000

enfants et jeunes bénéficiaires de plus.

= 5 000 enfants et adolescents

Plus de 770

nouveaux travailleurs de la santé mentale ont été engagés par les communautés, les écoles et les tribunaux.

= 77 travailleurs

Investissements

pour aider les conseils et les communautés scolaires à rendre les écoles sûres et inclusives.

Plus de 1 000

étudiants de niveau postsecondaire par mois utilisent une ligne téléphonique d'urgence en matière de santé mentale.

Élargissement

des services de traitement des troubles de l'alimentation, notamment par l'ajout de programmes hospitaliers, de clinique de jour et de clinique externe.

Lancement

du Plan ontarien de prévention du suicide chez les jeunes visant à aider les communautés à mieux intervenir auprès des adolescents en situation de crise.

14 /34

Nous avons identifié 14 organismes responsables et nous en présenterons 20 autres en 2015 dans le cadre de notre plan d'action Pour l'avancement de la santé mentale, en faisant la prestation des services dont les enfants et les jeunes ont besoin, quand ils en ont besoin, le plus près possible de chez eux.

Plus de 2 500

consultations psychiatriques de plus par année grâce à l'élargissement et à l'amélioration des services de télépsychiatrie destinés aux enfants qui vivent dans des communautés isolées, rurales et insuffisamment desservies.

18

regroupements collaboratifs améliorant l'accès des enfants et des adolescents aux services médicaux et sociaux et aux services de justice, ainsi que la transition d'un service à l'autre.

Ontario

Catalogue n° 019368 ISBN : 978-1-4606-4915-2 (PDF) novembre 2014 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014